

G2019-0608

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,
Vu le décret n° 2013-489 du 10 juin 2013 portant dispositions particulières du cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs territoriaux,
Vu les nominations recensées dans les collectivités affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,
Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 11/06/2019,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au grade de conseiller socio-éducatif au titre de la promotion interne pour l'année 2019 est arrêtée comme suit :

COLLECTIVITE	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	NOM USUEL	PRENOM
Mairie de Faches-Thumesnil	Madame	PINATON		Elisabeth

Article 2 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord et Messieurs les Sous-Préfets,

Fait à Lille, le 11 JUIN 2019

Le Président,



Marc GODEFROY
Conseiller Départemental

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa présente notification.

M